

Réforme de l'AVS - ne pas attendre que nous soyons au fond du gouffre.

Reinhard Hänggi, Rédacteur



La Conseillère nationale Ruth Humbel avec les deux Coprésidents Roland Grunder et Michel Pillonel lors de la table ronde.

Au centre du Congrès d'automne du Conseil Suisse des Aînés du 7 novembre 2017 à Bienne était la question «Quelle suite après le Non du 24 septembre à la réforme de la prévoyance vieillesse 2020?». La volonté de solutionner le problème semble présente au niveau politique. Ainsi pour chaque problème séparé il n'y a pratiquement pas de vue commune.

Lors de son intervention d'introduction, le Coprésident du CSA Roland Grunder constata que dans la campagne, les émotions s'étaient

imposées face à la raison. De plus il se demanda où se trouvait le plan B souvent évoqué par le comité des opposants. Cependant il

Table des matières

Réforme de l'AVS - ne pas attendre que nous soyons au fond du gouffre.	1-2
Editorial	3
Projet du CSA: Présence et distance pour la vieillesse dans les régions périphériques	3-4
Egalement les Suisses de l'étranger vieillissent	5-6
Innovage gagne le prix principal du Hibou, récompense du «Eulen-Award»	6
Groupe de travail Santé	7
Groupe de travail Vieillesse et société	7
Groupe de travail Mobilité et habitat	8
Groupe de travail Sécurité sociale	8
Groupe de travail Migration et vieillesse	9
Groupe de travail Technologie de l'information et de la communication (TIC)	9
Commission de la communication	10
Délégation Finances & Administration	10
A Bâle, un Bureau spécialisé pour les questions relatives à la vieillesse	11
Ce que je voulais encore dire...	12
Nouveaux délégués au CSA	12
Impressum	12

exprima son espoir que maintenant une recherche de consensus soit réalisée. Le Conseiller communal Cedric Nemitz apporta les salutations de la ville de Bienne et informa avec humour sur deux projets locaux, qui doivent promouvoir la coexistence entre personnes âgées et jeunes.

La politique face à ses responsabilités

Jürg Brechbühl, Directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), montra dans son analyse qu'un besoin urgent de réforme existe. La nécessité d'une réforme de notre institution sociale n'est pas contestée, sinon le déficit de l'AVS en 2030 atteindra sept milliards de francs. Pour maintenir le niveau actuel des rentes, le montant manquant doit être financé par une augmentation de l'âge de la retraite et de la taxe à la valeur ajoutée de deux points de pourcent supplémentaires. La politique est maintenant face à ses responsabilités. Si aucune solution n'aboutit, la marche arrière doit être engagée. Cela signifie concrètement: réduction des rentes! Le Directeur de l'OFAS demande instamment aux instances politiques de tendre la main à une solution de consensus et de ne pas attendre que l'on soit au fond du gouffre.

Solidarité intergénérationnelle pas vraiment en danger

René Knüsel, Professeur à l'Université de Lausanne, traita de la question «le financement de la prévoyance professionnelle pourrait-il déboucher sur de futurs conflits entre générations?». Il se montra optimiste, quant au fait que le contrat social puisse continuer à exister, pour autant que les seniors ne se retirent pas. Ils doivent être disponibles pour des discussions avec les jeunes et s'engager dans la société. Ils seront alors considérés et pris au sérieux. Comme potentiel possible de conflit, l'orateur releva la relation entre l'élite et le peuple ainsi qu'entre riches et pauvres dans notre pays. Et les médias soulignent de manière permanente le cliché de la vieillesse coûtant cher. Dans cette relation, la population âgée devrait se défendre avec insistance.

Maintenir le niveau des rentes

La table ronde avec les deux Conseillères nationales Bea Heim et Ruth Humbel, l'ancienne Conseillère nationale Christiane Jaquet-Berger ainsi que les deux Coprésidents du CSA Roland Grunder et Michel Pillonel confirma les différences de priorités des thèmes et de la marche à suivre. On était d'accord uniquement sur



Le Directeur de l'OFAS Jürg Brechbühl

le fait que le niveau des rentes devait être maintenu, pour pouvoir assurer le mandat constitutionnel sur la garantie de l'existence. Malheureusement aucun représentant du PRD ou de l'UDC n'était prêt à présenter le Non à la proposition de la réforme de la prévoyance vieillesse et du sinistre «plan B». Le public s'interrogea si un tel plan existait.

Au travail!

Dans sa conclusion, le Coprésident Michel Pillonel regretta qu'il n'y ait toujours pas de perspective commune face aux aspects du problème. La garantie de l'existence dans la vieillesse est cependant un principe, qui a en Suisse une signification importante. Il demanda à tous les groupes d'âge, de contribuer selon leurs possibilités aux solutions.

Le Coprésident Roland Grunder proclama trois appels:

1. **Aux jeunes:**
Faites des enfants!
2. **A l'économie:**
Payez des salaires équitables!
3. **Aux personnes âgées:**
Engagez-vous dans la vie sociale en Suisse!



Editorial

Michel Pillonel, Coprésident

Soulagement!

Les aînés regroupés au sein des associations formant le Conseil Suisse des Aînés (CSA) se réjouissent du rejet massif de l'initiative populaire No Billag. Eux qui sont de gros consommateurs du service public audiovisuel auraient été particulièrement affectés par une importante diminution des services de la SSR et des médias locaux. Le fait que tous les cantons aient rejeté cette initiative extrême est le signe clair que le peuple n'a pas voulu d'une aventure qui aurait mis fin à une solidarité confédérale à laquelle les Suisses sont attachés. Le peuple a aussi compris que sans un service public audiovisuel fort, le risque de voir les grands groupes étrangers de l'audiovisuel envahir la Suisse était trop grand et que la qualité des productions risquait d'en souffrir avec des coûts largement supérieurs à celui de la redevance actuelle. Cette révolution aurait en outre entraîné des

milliers de suppression d'emplois dans toutes les régions du pays.

Cette initiative a eu au moins le mérite de provoquer une remise en cause de la SSR. Tous les secteurs seront examinés en détail promet son directeur général. Outre le fait que la redevance



passera de 451 francs à 365 francs par année et même à 300 francs dans une prochaine étape, indique que des réformes vont avoir lieu et notamment dans la répartition de la publicité entre la SSR et les médias privés. C'est tant mieux! La SSR qui verra sa part de la redevance limitée à 1,2 milliard de francs devra se concentrer sur son mandat de base. Cela signifie qu'elle devra proposer des émissions d'information, culturelles et sportives neutres et de qualité dans les quatre langues nationales. Le rejet de l'initiative n'est pas un aboutissement, mais un nouveau départ que nous suivrons avec la plus grande attention.

Projet du CSA: Présence et distance pour la vieillesse dans les régions périphériques

Lindo Deambrosi, membre du Groupe de travail TIC

Depuis quelque temps, notre Conseil suit avec préoccupation l'influence et les conséquences des nouvelles technologies pour les personnes âgées, avant tout pour celles qui vivent dans les régions périphériques. Les régions excentrées du pays sont fortement touchées par un grand exode de personnes et la diminution de prestations publiques et privées. Les personnes âgées sont soudainement confrontées à de nouveaux défis et des situations qui peuvent conduire à des inconvénients, à une marginalisation et à la solitude.

Le Prof. Schürch (à droite) au travail avec son équipe
Foto: Lindo Deambrosi



A la suggestion du Groupe de travail TIC, le CSA a lancé et financé une enquête, qui sera réalisée dans des régions périphériques du canton du Tessin - vallée d'Onsernone et vallée de Muggio. L'objectif est d'évaluer les conséquences qualitatives et quantitatives de ce processus. L'enquête fut confiée à une organisation de développement à Ponte Capriasca. Elle est dirigée par le Prof. Dieter Schürch, à qui nous avons posé quelques questions.

Avec quelle motivation et dans quel esprit avez-vous décidé d'aborder ce projet?

Le projet s'insère au mieux dans nos activités et recherches qui depuis quelque temps déterminent notre travail. La Suisse constitue dans le cadre de la recherche proposée, du fait des différences géographiques, socioéconomiques et culturelles, un laboratoire unique. Ces préalables et particularités m'ont incité à accepter le contrat proposé par le CSA.

Pourquoi avoir choisi les vallées d'Onsernone et de Muggio?

Ces deux vallées sont un exemple parfait d'une région périphérique. Ce sont en quelque sorte deux «îles», où les personnes âgées - et pas seulement elles - sont confrontées avec le développement de moyens techniques et de leurs conséquences.

Pouvez-vous nous expliquer, quelles méthodes vous utilisez pour l'enquête durant ce projet?

Votre question nécessiterait une explication longue et complexe et fait toujours l'objet de discussions animées dans la recherche. Se limiter à remplir des questionnaires et à les analyser, limite beaucoup trop la vue, à notre avis, et court le risque de faire de la recherche un pur exercice académique, sans garder à l'esprit la possibilité d'applications concrètes. C'est un souhait important d'inclure tous les concernés dans l'enquête. Des son-



dages de groupe, des discussions sur le thème et des comparaisons doivent être inclus dans ce projet. Ce n'est qu'ainsi que des solutions peuvent être trouvées et qui soient partagées et soutenues par les personnes âgées.

Où en êtes-vous avec les travaux, qui ont démarré le 1^{er} septembre 2017?

Actuellement un groupe d'enquêteurs et d'enquêtrices interrogent les personnes âgées dans la vallée d'Onsernone et fixent par écrit les interviews qui ont été réalisées. Jusqu'à maintenant 50 interviews ont été effectuées. Notre objectif est d'interroger 130 personnes. Cela correspond à environ 50 pour cent de la population âgée dans la vallée. Dans le Val Muggio les travaux de préparation sont en cours.

Comment le projet est-il accepté par les concernés?

Après des réserves au début, les personnes âgées ont fait preuve d'enthousiasme et d'intérêt, grâce aussi au travail des gens sur place, qui ont collaboré aux interviews. Elles se sentent comme une partie importante d'un projet et non pas comme un acteur passif.

Quelle influence a le développement permanent des technologies remplaçant des services fournis jusqu'à présent par les offices et commerces pour les personnes âgées?

Une grande influence en regard d'une possible marginalisation. Les prestations traditionnelles disparaissent. Les personnes âgées sont désécurisées: comment devraient-elles organiser leur futur personnel? De la sorte il résulte un nouveau thème: les relations entre les générations. De nombreux problèmes, qui sont causés par la technologie, peuvent être résolus lorsque les générations s'y adaptent plutôt que les ignorent. Là également surgit un problème difficile. Mais n'oublions pas que jeunes, adultes et personnes âgées ne sont pas simplement des catégories différentes mais des individus, qui doivent vivre en commun dans notre société et également dans de petites régions périphériques.

Egalement les Suisses de l'étranger vieillissent

Remo Gysin, Président de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) et délégué au CSA jusqu'à fin 2017



Le CSA représente les intérêts de toutes les Suissesses et de tous les Suisses âgés. Egalement de ceux qui vivent à l'étranger.

Environ 780 000 Suissesses et Suisses vivent à l'étranger. La France avec plus de 200 000 concitoyens, suivie de l'Allemagne avec environ 90 000, sont en tête des domiciles à l'étranger. Quelque 150'000 Suisses de l'étranger ont plus de 65 ans. Approximativement 110 000 personnes bénéficient d'une rente AVS.

Particularités pour les Suisses âgés de l'étranger

De nombreux Suisses de l'étranger atteignent l'âge de la retraite dans leur pays d'accueil. Les personnes âgées s'expatrient pour vivre près de leurs enfants ou de la parenté, pour découvrir encore une fois quelque chose de nouveau ou pour échapper à la pauvreté menaçante. En Espagne, au Portugal et en Thaïlande, mais également

dans les pays voisins les coûts de la vie sont meilleur marché qu'en Suisse.

Mais attention. Certaines choses sont également plus difficiles à l'étranger. Là-bas, certes les Suisses bénéficient de l'AVS, mais pas de prestations complémentaires ni d'aucune aide sociale cantonale. Quiconque habite dans un pays de l'UE et de l'AELE ne peut pas cotiser volontairement à l'AVS. Hors de l'UE et de l'AELE, il y a rapidement des problèmes avec les assurances maladie privées et en de nombreux pays il est même difficile, d'obtenir un certificat de vie pour le versement de l'AVS. De même les langues et coutumes étrangères ainsi que des autorités bureaucratiques peuvent rendre difficile la vie. Depuis peu

il y a des signaux menaçants supplémentaires du Palais fédéral.

Attaques de politique sociale

Dans la discussion relative à la «Prévoyance vieillesse 2020» les Suissesses et Suisses de l'étranger furent soudainement dans le viseur de la Conseillère nationale Petra Güssi, Présidente du PRD Suisse. Elle s'opposait au bonus prévu de 70 francs, entre autres avec l'indication: «les retraités à l'étranger ne créent aucune valeur ajoutée en Suisse. Ils ne paient pas d'impôts, ni ne consomment ici».



Avec cette phrase, le droit fondamental jusqu'à maintenant non contesté de la liberté d'établissement est attaqué. De plus, c'est erroné quant au fond. Car les Suissesses et Suisses de l'étranger ont souvent une vie durant travaillé, consommé et payé des impôts en Suisse et beaucoup viennent pour de courts ou longs séjours en Suisse. En outre il fut également oublié à quel point la Suisse et les firmes internationales dépendent de collaborateurs suisses à l'étranger. Pas surprenant qu'également des membres du PRD se soient distancés des mots de leur Présidente.

Egalement une autre proposition parfois avancée fait long feu. Il s'agirait d'adapter la rente AVS au pouvoir d'achat du pays hôte.

Cela serait une violation des accords d'assurance sociale conclus avec d'autres états et également contraire au principe d'assurance, selon lequel les prestations d'assurances sont fonction des cotisations encaissées.

S'opposer ensemble

Bien et urgemment nécessaire que le CSA ait à l'oeil les intérêts de tous les Suisses âgés, indépendamment de leur domicile. Pour les assurances sociales, la démocratie et la liberté d'opinion les Suisses de l'étranger sont les alliés du CSA. Ainsi en septembre passé, ils ont approuvé à 68 pour cent la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 alors que cette dernière ne fut soutenue en Suisse que par seulement 46 pour cent de tous les votants. Dans la lutte pour la

diversité d'opinion et l'existence d'une radio et d'une télévision publiques, le Comité de l'OSE a également recommandé le Non à l'initiative «No Billag».

Le CSA et l'OSE sont des partenaires qui se renforcent mutuellement.

Innovage gagne le prix principal du Hibou, récompense du «Eulen-Award»

Reinhard Hänggi, Rédacteur

Tous les deux ans, la «Fondation génération plus» récompense des projets innovateurs, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie et à l'autonomie des personnes âgées. Elle est présidée par l'ancien Conseiller national Toni Bortoluzzi. Le CSA fut un des membres fondateurs lors de la création de la fondation en 2006.

Le prix principal fut décerné à Innovage.ch pour ses efforts de recrutement depuis des années de personnes spécialisées et qualifiées pour un engagement bénévole pour des organisations à but non lucratif. Les retraités ont ainsi la possibilité d'utiliser leurs connaissances spécialisées et leur expérience en demeurant actifs. Pour Innovage, environ 160 spécialistes retraités travaillent annuellement.

Un prix spécial fut attribué à «Carpe diem». Cette organisation s'engage dans le domaine de la formation durant la vie et pour une occupation sensée après la mise à la retraite. Elle offre dans plusieurs villes différentes formations.



Rapports annuels 2017 des groupes de travail et commissions



GRUPE DE TRAVAIL

Santé

Les objectifs prioritaires ci-après furent poursuivis:

- Prise de position lors de la consultation relative à la loi fédérale sur l'enregistrement des maladies cancéreuses et approbation de la suite des travaux.
- Prise de position sur le projet d'une stratégie nationale dans le domaine de la sécurité pour les substances chimiques.
- Prise de position lors de la consultation relative aux ordonnances sur la fixation des prix des médicaments et sur la rétribution pour les médicaments dans les cas isolés.
- Prise de position sur la mise en oeuvre des ordonnances sur l'introduction du diagnostic préimplantatoire (DPI).
- Entrée en vigueur de la loi révisée sur la transplantation et décision sur la poursuite du plan d'actions.
- Préparation de l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur les professions médicales (LPMed).
- Consultation sur la révision de la loi sur l'assurance maladie concernant les autorisations dans le domaine ambulatoire.
- Consultation sur les modifications de l'ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance maladie (Tarmed et physiothérapie).
- Consultation sur les modifications de l'ordonnance sur les assurances maladie concernant l'adaptation des critères de planification.
- Participation active dans le groupe de suivi OFSP «Evaluation du nouveau financement des soins».
- Participation active dans le GI Financement des soins et son organe de direction.

Diverses décisions dans la politique médicale, comme Tarmed, le financement des soins, etc. ne furent pas toujours dans l'intérêt des personnes âgées. Nous devons encore nous engager davantage pour leurs préoccupations.

Lukas Bäumle, Président



GRUPE DE TRAVAIL

Vieillesse et société

A une manifestation du Réseau suisse des villes-amies des aînés sur le thème «Participation politique», nous présentèrent le CSA. Une quarantaine de personnes - toutes spécialistes et actives dans les domaines relatifs à la vieillesse - étaient présentes. Une certaine résistance était perceptible (sentiment de concurrence). Mais maintenant nous sommes connus dans cette organisation et consoliderons les contacts.

Dans les cantons de Schwyz et de Schaffhouse eurent lieu les premiers entretiens pour la création d'un conseil des seniors. Les rencontres furent positives. Dans le canton d'Uri, il semble cependant qu'il n'y a aucun intérêt.

Nous pûmes également présenter le CSA à «l'Association du réseau argovien pour la vieillesse» (Verein Aargauer Netzwerk Alter). Environ 70 personnes (conseiller-ères communales, membres de l'association, seniors et personnes intéressées) étaient présentes.

Une autre présentation du CSA eut lieu devant le comité élargi de «l'Association des retraités de Novartis».

Béatrice Spang, Présidente



GRUPE DE TRAVAIL

Mobilité et habitat

SwissPass des CFF:

L'utilisation du SwissPass se répand de plus en plus. Mais un problème est dû à la protection des données. Les CFF travaillent avec des instances externes pour trouver des solutions.

La vente automatique de billets augmente continuellement. Sont avant tout lésées les personnes âgées qui ne possèdent pas encore un mobile et un accès Internet. Continuellement des guichets CFF sont fermés. A cela s'ajoute que diverses promotions pour les prix ne sont offertes que sur le canal électronique. Une visite au Centre de contact CFF à Brigue confirma expressément que les besoins et le comportement des clients évoluent.

Prochainement les CFF publieront un rapport sur l'expérience avec le SwissPass, que notre groupe de travail étudiera de manière critique.

Permis de conduire 75 +:

Il est réjouissant que l'examen médical ne soit obligatoire qu'à partir de 75 ans. Toutefois il n'existe encore aucune coordination au niveau suisse au sujet de procédures individuelles. Dans le cas d'un accident automobile ou d'un examen médical non satisfaisant, les cantons prennent des décisions totalement différentes. Dans le cas extrême, aussi bien l'examen théorique que l'examen pratique de conduite doivent être répétés.

Habitat:

L'outil informatique Mona rend possible l'adaptation à la vieillesse, de manière relativement facile,



le propre appartement. La présentation laisse vraiment une bonne impression. De plus, eut lieu une rencontre avec l'Association des communes suisses en vue d'une possible collaboration.

Il apparaît que le domaine de l'habitat dans la vieillesse couvre un très large éventail. Les développements et tendances ne peuvent presque plus être suivis de manière accessoire, resp. bénévole. C'est pourquoi notre groupe de travail se limite à observer les aspects, à informer et à recommander.

Jean-Maurice Fournier, Président



GRUPE DE TRAVAIL

Sécurité sociale

Nous traitons différents projets mis en consultation. Il s'agit avant tout de l'adaptation de différentes normes du droit dans les assurances sociales:

- Révision de la partie générale de la législation relative aux assurances sociales.
- Poursuite du développement de l'assurance invalidité.
- Amélioration de la surveillance des 1er et 2^{ème} piliers.
- Deux projets avec un contenu fiscal.

A la fin de l'année du rapport les dossiers importants ci-après étaient encore en suspens:

- Réforme de la prévoyance vieillesse:
Le Parlement a le devoir d'établir rapidement une nouvelle solution pour la sécurisation des rentes AVS et leur compensation du renchérissement (index mixte).
- Projet de réforme de la loi sur les prestations complémentaires:
Il s'agit d'améliorations des prestations. En particulier le montant maximum pris en compte pour le loyer doit être augmenté.

Josef Bühler, Président



GRUPE DE TRAVAIL

Migration et vieillesse

L'interrogation de deux migrants économiques italiens, tous deux à l'âge de la retraite, donna des informations pratiques sur la situation de seniors issus de l'immigration:

- Faible niveau d'information sur les assurances sociales (en particulier chez les femmes).
- Conséquences de l'activité professionnelle dans un domaine à bas salaires sur les rentes AVS et LPP.
- Manque d'appartements pour personnes âgées à prix abordables.
- Tendance à la suppression des organisations de migrants.

Les modifications de la législation relative à la naturalisation - renforcement des critères - signifie qu'une naturalisation est quasi impossible à l'âge de la retraite. De nombreux travailleurs étrangers sont dans les branches avec une forte pénibilité du travail, une charge sur la santé et avec de bas revenus. En conséquence ils sont fortement représentés parmi les préretraités et ne peuvent plus participer à la vie économique nécessaire à la naturalisation. De plus les prescriptions plus sévères pour la connaissance d'une langue nationale constituent, pour de nombreuses personnes âgées avec une autre origine linguistique et une formation inadaptée, un obstacle infranchissable.

Deux membres participent activement au sein du «Forum national pour la vieillesse et la migration».

Marianne de Mestral, Présidente



GRUPE DE TRAVAIL

Technologie de l'information et de la communication («TIC»)

Réseaux:

Nous étendons nos relations. Une collaboration se dessine avec l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA). Nous fûmes invités par la Conseillère fédérale Doris Leuthard à la première manifestation suisse «Suisse numérique». Dans le domaine AAL (Active and Assisted Living) nous avons été actifs tant au niveau national qu'international.

e-Inclusion Suisse:

Il s'agit d'un projet de l'Office fédéral de la communication, auquel nous participons. Il s'agit de rendre possible l'accès à l'utilisation d'Internet également aux personnes pauvres et chômeuses.

Etude du CSA: Avec la technologie de l'information contre l'isolement

Dans de nombreuses régions (de montagne) suisse, l'isolement avant tout de la population âgée augmente, car des prestations de La Poste, des banques, mais également des communes sont supprimées ou transférées sur Internet. Le CSA a chargé l'Université de Lugano, d'examiner avec une étude, comment la vie des personnes âgées peut être améliorée avec les TIC. Les premiers résultats seront disponibles à fin août 2018.

Une approche positive et une augmentation de l'utilisation de TIC par la population âgée en Suisse est un des grands défis dans notre pays. Le groupe de travail TIC fournit sa contribution.

Roland Grunder, Président



Commission de la communication

La Commission fut nouvellement créée en janvier 2017. Elle remplace la Commission de rédaction du «CSA-News» et a eu pour mandat d'établir un concept de communication pour le CSA.

«CSA-News»:

Deux éditions de notre organe ont paru. Une enquête auprès des lecteurs révéla qu'un magazine d'information sous une forme papier était expressément souhaitée. A moyen-terme la parution du «CSA News» devra être modifiée. De plus il est examiné si un magazine commun avec les deux organisations faitière ASA et FARES peut être réalisé.

Internet et réseaux sociaux:

Il est important que le CSA adapte son image et soit également présent dans les nouveaux médias. La présentation Internet a été partiellement adaptée et à l'avenir, des «e-News» doivent être régulièrement publiés. Le CSA est également présent sur Facebook.

Roland Grunder, Copräsident



Délégation «Finances & Administration»

L'année écoulée fut caractérisée par une intense activité du Conseil. Le CSA est davantage pris au sérieux, ce qui provoque de nombreuses invitations à des tables rondes et à des manifestations. Pour la première fois, une session de deux jours avec plusieurs séances fut réalisée. Les délégués eurent non seulement l'occasion d'avoir des discussions approfondies, mais aussi d'économiser des trajets. L'accroissement de l'activité se retrouve dans l'augmentation du nombre de séances. Grâce aux réserves, l'année financière boucle sur un résultat à l'équilibre.

Le CSA est, par un contrat de prestations, le partenaire de l'Office fédéral des assurances sociales. Il est exigé des délégués non seulement un travail bénévole mais également de la part du CSA la création de recettes financières. Ce qui est à peine faisable pour un organe qui représente la population âgée. Une solution satisfaisante pour les deux parties fut trouvée dans le sens que les recettes des deux sociétés faitières ASA et FARES sont prises en compte.

La secrétaire (avec un poste à 40 pourcent) nous a quitté. Nous utilisâmes la vacance pour réfléchir à l'organisation du secrétariat. La charge pour le travail de bureau traditionnel se réduit grâce à une infrastructure plus rationnelle et grâce aux délégués qui établissent leurs écrits le plus souvent eux-mêmes. Il se dessine qu'avec la mise en réseau d'une administration basée sur le web, davantage de moyens pour le travail du Conseil et la communication seraient libérés.

Rudolf Garo, Responsable F&A



A Bâle, un Bureau spécialisé pour les questions relatives à la vieillesse

Bâle-Ville est un des premiers cantons ayant créé un poste central d'information pour les seniors et les proches les soutenant.

L'idée de ce projet provient du Conseil des aînés de Bâle-Ville (connu sous Verein 55+ Basler Seniorenkonferenz). Un concept pour un service centralisé d'information fut établi et transmis au Département de la santé, qui ensuite soumit un projet à la «Age-Stiftung» domiciliée à Zurich. Cette fondation lança en 2014 le programme «Socius - lorsque les aînés ont besoin d'aide». Pour le programme elle chercha dix acteurs dans les communes ou régions suisses, qui voudraient organiser la mise en place et l'exploitation de systèmes de soutien, axés sur

les besoins, pour les personnes âgées.

L'idée de Bâle fut un des projets au niveau suisse, qui fut récompensé par une contribution financière. A la mi-novembre 2017 le bureau spécialisé pour les questions de la vieillesse avec le titre «INFO - VIEILLIR» put être présenté au public. Il travaille de manière compétente et garantit un soutien professionnel pour la recherche du point de contact approprié à chaque problème. Il peut être atteint non seulement par courrier électronique ou par téléphone,

mais dispose également d'un bureau en ville.

Depuis son ouverture, environ 200 personnes ont recouru aux services de ce bureau spécialisé.

Traitement Reinhard Hänggi



Ce que je voulais encore dire...

Reinhard Hänggi, Rédacteur

Les seniors désavantagés fiscalement pour l'informatique

Une lettre et mes propres constatations indiquent qu'un besoin d'agir existe dans le domaine fiscal pour l'informatique. Toujours davantage de prestataires publics et privés exigent de leur client de communiquer avec eux par voie électronique. Ou alors ils les désavantagent même, lorsqu'ils ne communiquent pas ou n'achètent pas par Internet. Les personnes âgées sont particulièrement concernées. Leurs coûts pour la

mobilité, le trafic des paiements, le fitness, etc. augmentent. De plus cette nouvelle pratique nécessite également au-delà de la retraite un besoin de formation. Tant que l'on est dans la vie professionnelle, ce besoin peut être couvert par la formation continue professionnelle et pris en compte lors de la taxation fiscale. Cela n'est pas possible pour les retraités sans activité professionnelle. Je suis d'avis que pour les personnes à la retraite, une possibilité de déduction doit être prévue

dans la déclaration d'impôts pour les coûts informatiques prouvés - par ex. pour la formation et les coûts pour le raccordement et son exploitation.

Nouveaux délégués au CSA

Reinhard Hänggi, Rédacteur

Au 1^{er} janvier 2018 débute la nouvelle période administrative quadriennale du CSA. 12 délégués furent nouvellement élus dans le Conseil de 34 membres:

De l'ASA (Association Suisse des Aînés):

- **Peter Haudenschild**, Brugg
- **Sylvia Mamié**, Thayngen
- **Pierre Scherb**, Genève
- **Christoph Steinemann**, Berikon
- **Elisabeth Striffeler**, Münsingen
- **Michael Zumbach**, Brugg

De la FARES (Fédération des Associations des Retraités et de l'Entraide en Suisse):

- **Jean-Paul Dudt**, Ecublens
- **Barbara Fischer**, Arlesheim
- **Josef Lehmann**, Niederglatt
- **Marguerite Misteli**, Soleure
- **Jacques Morel**, Neyruz
- **Inge Schädler**, Winterthur

Nous remercions les nouvelles et nouveaux collègues pour leur engagement et leur souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction dans leur travail au profit de la population âgée.

Impressum

EDITEUR

Coprésidence CSA
Roland Grunder
Tél. 079 669 98 02
info@ssr-csa.ch

Michel Pillonel
Tél. 031 924 11 00
info@ssr-csa.ch

Rédacteur:

Reinhard Hänggi
Tél. 032 544 05 28
rhaenggi@gawnet.ch

Mise en page et production:

Lithouse, 3013 Berne
Tél. 031 333 28 48
info@lithouse.ch

Impression:

Schneider Druck AG
8032 Zurich
Tél. 044 381 69 33
info@schneiderdruckag.ch

QUI EST LE CSA?

Le Conseil suisse des aînés est l'organe de consultation du Conseil fédéral et des autorités pour les questions concernant la vieillesse. Il représente les demandes des personnes âgées dans les domaines économiques, sociaux et de société. Les 34 membres traitent les questions qui se posent à eux dans divers groupes de travail. Ils communiquent leurs prises de positions aux autorités et aux instances politiques. Le CSA est constitué des deux organisations faîtières:

- Fédération des Associations des Retraités et de l'Entraide en Suisse (FARES)
- Association Suisse des Aînés (ASA)

Ensemble, les deux organisations représentent près de 200 000 seniors, membres de ces associations.

SSR Schweizerischer Seniorenrat
CSA Conseil suisse des aînés
Consiglio svizzero degli anziani

Conseil suisse des aînés CSA
Secrétariat, Worblentalstrasse 32
3063 Ittigen
Tél. 031 924 11 00
info@ssr-csa.ch